

AUTRES FICHES STRUCTURES D'ACCUEIL

- Accueil temporaire
- Foyers logements
- Hôpital de jour
- Aide sociale hébergement
- APA hébergement
- Allocation logement
- Accueil de jour



CLIC SOUTIEN
Gâtinais Loing

01.64.28.75.25

EHPAD 2/2

Aides au financement :

Pour les personnes ne pouvant pas régler en totalité le coût du séjour, 3 aides au financement existent :

- ◇ L'allocation logement : soumise à condition de ressource, elle peut être demandée auprès de la CAF ou auprès de la MSA.
- ◇ L'APA : elle peut être dégressive suivant les ressources du résidant et n'intervient que sur le tarif dépendance et si le résidant est évalué en GIR 1, 2,3 ou 4. Si l'APA est versée à taux plein, le reste à charge du tarif dépendance correspond au montant du GIR 5-6.
- ◇ L'aide sociale hébergement qui engendre une participation des obligés alimentaires, une récupération sur succession et est limitée à certains établissements (sauf situation particulière)